FACULTÉ DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du jeudi 1er octobre 2020 (approuvé au CFP du 27/10/20)

Membres présents :

Mesdames : Sabine GARABEDIAN, Audrey BECQUART, Aldine VARON

Messieurs : Olivier DESAULNAY, Romain LOIR

Membres présents en visioconférence :

Madame : Elise RALSER

Messieurs : Olivier DESAULNAY, Christophe DEPOORTERE, Romain LOIR

Membres représentés :

Messieurs : Yves ROCHOUX représenté par Romain LOIR, Yves CROISSANT représenté par Sabine GARABEDIAN, Faneva RAKOTONDRAHASO représenté par Elise RALSER

Assistent à la séance :

Madame : Emmanuelle VITTE

Monsieur : Damien DESCHAMPS

La séance est ouverte à 10H10 sous la présidence du Doyen Jean-Marc RIZZO

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 27 AOUT 2020

M. Le doyen demande s'il y a des remarques concernant le procès-verbal du 27 août 2020.

En l'absence de remarques, le procès-verbal est soumis au vote et validé à l'unanimité des membres présents.

2- POINTS DE L'EQUIPE DECANALE

RENTREE UNIVERSITAIRE

Le doyen indique qu'étonnement les choses se passent relativement bien. Cela est dû à la bravoure de nos collègues de la pédagogie mais aussi aux enseignants-chercheurs et enseignants.

Mme BECQUART indique que c'est compliqué, notamment pour les UEO en licence. De ce fait les EDT se font semaine par semaine. C'est délicat à réaliser même si les enseignants ont conscience de la difficulté.

De ce fait les collègues de la pédagogie restent en permanence sur la gestion des EDT alors que les années précédentes les EDT du semestre étaient entièrement finalisés en début d'année.

M. Le doyen répond qu'effectivement le travail des responsables des pôles pédagogie Licences et Masters est rendu complexe par la NOF et invite les EC à penser à les remercier pour ce lourd travail accompli.

M. le doyen présente les chiffres des inscriptions : en L1 Droit Nord et sud, étrangement, les effectifs sont en légère baisse d'après les statistiques disponibles sur le site.

En revanche en Economie et en AES, en L1 il y a une augmentation de + de 25 % au nord comme au sud et en L2 entre 20 et 30% d'augmentation également constatée.

Quant à la L2 DROIT, il y a une augmentation importante au nord, en revanche dans le sud les chiffres sont stables par rapport à l'année dernière.

Il ajoute qu'il est à noter que de nombreux étudiants de L2 Economie demandent à basculer en L2 AES et idem en L3 Economie vers la L3 AES. Cela peut être dû à une réussite en L1 et L2 Economie grâce aux modalités d'examens COVID de l'année dernière : certains étudiants ont peut-être validé leur année bien que leur niveau ne soit pas suffisant pour continuer, ce qui expliquerait ces changements de filière.

Concernant les équipements nécessaires pour assurer les enseignements en hybride nous n'avons pas reçu les matériels commandés (caméras et ordinateurs fixes). Nous avons en revanche 5 ordinateurs portables disponibles (4 au nord et 1 au sud) ainsi que deux tablettes.

Un membre indique que c'est au niveau du son que c'est le plus compliqué.

M. Le Doyen précise que les choses devraient être simplifiées une fois les matériels livrés et installés, ce qui devrait être le cas dans le courant du semestre.

POINT SUR LES ELECTIONS DU 24 SEPTEMBRE

Il y avait donc les élections pour le renouvellement des membres étudiants du conseil de faculté. Une seule liste s'est déclarée, celle de l'UNEF. La FER n'a pas eu le temps de se préparer et a donc fait le choix de se concentrer sur les élections des usagers au CA/CFVU/CR qui se tenaient en même temps.

Nous accueillerons donc 3 nouveaux étudiants : Anthony CARPAYE (L1 AES Moufia), Ketty GRONDIN (L1 Economie Moufia) et Ezékias DEBESE (L1 AES Tampon). Leurs suppléants respectifs sont Bahati ABDALLAH (L1 Droit Moufia), Jean-Bruno SAINTAS (L2 Economie Moufia) et Angèle LEROUX (L1 Economie Moufia).

A noter qu'il n'y a pas de juriste cette fois-ci parmi les titulaires.

M. Le Doyen indique que maintenant que notre conseil de faculté est complet, nous avons lancé les élections du futur doyen.

Le mandat actuel s'arrête le 31 octobre, et les élections ont été programmées pour le 27 octobre. La date limite de réception des candidatures est le 19 octobre.

CAMPAGNE EMPLOIS 2021

Le doyen indique que ce seront des choix contraints, puisque comme l'année dernière il y aura peu de postes mis au concours.

Il faudra réunir les départements et les centres de recherche pour définir les besoins. L'équipe décanale transmettra ses orientations aux directeurs et les décisions se prendront en département et centre de recherche avant décision finale en conseil de faculté.

Selon l'équipe présidentielle qui sera en place après les élections à la présidence, la campagne évoluera peut-être.

La date limite de remontée des demandes d'emplois est fixée au 30 octobre. Mme Vitte indique qu'il faudra donc que les directions de départements et les centres de recherche se réunissent courant octobre pour un conseil de faculté restreint en fin de mois.

Elle ajoute que seuls 20 postes Enseignants-chercheurs et Enseignants sont prévus dans la campagne. Pour les BIATSS, comme l'année dernière seuls 5 postes sont prévus. A la lecture de la lettre de cadrage, ces postes BIATSS sont déjà vraisemblablement pré-fléchés DSI/DAMAN/D2IP/2IN

M. Le doyen informe les membres que notre collègue Jean NG-THUNE est parti à la retraite. Le doyen souhaite le remercier au nom de la composante pour tout le travail accompli au sein de la Faculté. Un pot de départ est prévu en novembre.

Nous avons demandé son remplacement auprès de la DSI.

3- EQUIVALENCES ANCIENNE/NOUVELLE OFFRE (LICENCES ECONOMIE/AES)

M. Le Doyen rappelle qu'il s'agit de l'habituel tableau des équivalences entre l'ancienne et la nouvelle offre qui concerne les étudiants qui redoublent et à qui il faut pouvoir attribuer le même nombre d'ects.

Les tableaux sont soumis au vote et validés à l'unanimité.

4- MCC ET REGLEMENT SPECIFIQUE DU MASTER ECONOMIE APPLIQUEE

Ce sont les seules MCC qui manquaient.

En l'absence de remarque, elles sont soumises au vote et votées à l'unanimité des membres.

5- PROJET MENTION MASTER JUSTICE PROCES ET PROCEDURES

Ce projet est présenté par Cathy POMART :

L'année dernière était présenté un parcours adossé aux deux mentions de masters existantes afin de ne pas fragiliser les masters existants.

Cette proposition a été validée par les instances puis l'HCERES.

Toutefois, a posteriori il s'est avéré compliqué de faire correspondre Justice procès procédure avec le droit des affaires et le droit du patrimoine.

Aussi le projet a-t-il muri avec une version adaptée : avec le volume horaire validé par l'établissement, une nouvelle mention de master 2, intitulée Justice Procès Procédure est proposée, qui rentre dans l'enveloppe initialement prévue.

Au niveau du M1, ont été conservés les modules de la précédente version. Ce qui changerait serait de proposer dès le M1 3 TD permettant de mieux colorer le parcours Justice Procès Procédure dans les enseignements proposés dans les M1 existant.

Ces TD de M1 ne sont pas budgétés en l'état actuel des choses (45 HETD). Seuls les heures CM le sont.

Pour le M2, la mention est démutualisée par rapport à la proposition initiale. En revanche cette proposition complètement autonome reste à coût constant par rapport à la proposition initiale.

Le surcoût global de l'ensemble du nouveau projet est donc de 45 HETD.

La maquette de M1 ouvrirait en septembre 2021 et le M2 en septembre 2022.

Audrey BECQUART demande si les cours mutualisés gardent les mêmes ECTS que dans les autres mentions.

Mme POMART confirme que ce seront les mêmes UE avec les mêmes ECTS.

La proposition de création d'un master JPP est soumise au vote et validée à l'unanimité.

M. Damien Deschamps informe les membres que la Clinique du droit devrait reprendre du service, Mme Marie LEVENEUR ayant manifesté son intérêt pour la chapeauter. Elle sera reçue par le doyen pour échanger sur ce dossier demain.

6- QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 10H55.

La Secrétaire de séance,

Emmanuelle VITTE

UNIVERSITE DE LA REUNION
Faculté de Droit et d'Economie

Le Président de séance
Le Doyen,

Jean-Marc RIZZO